

Strasbourg, le 03 juillet 2024

Au Boulot à Vélo : remise des prix de cette 15^{ème} édition anniversaire

Pour cette édition anniversaire, le plus grand challenge de mobilité à deux roues d'Europe a rassemblé **875 établissements (entreprises, associations, administrations) tout au long du mois de juin.**

Avec 16 451 cyclistes cette année, près de 2 millions de kilomètres ont été enregistrés pendant les 4 semaines du défi du 1er au 30 juin 2024 (chiffre à la date du 30 juin, sans kms bonus). Les résultats seront disponibles sur la page web du challenge : auboulotavelo.eu

Afin de récompenser les participants-es, une cérémonie de remise de prix, en présence de **Jeanne Barseghian**, maire de Strasbourg, et **Pia Imbs**, présidente de l'Eurométropole et **Danielle Dambach**, vice-présidente de l'Eurométropole de Strasbourg en charge de la coordination de la transition écologique, se tiendra le **jeudi 4 juillet à 18h30 au Palais des fêtes de Strasbourg**. À cette occasion, le stationnement sera interdit dans les 3 rues alentour (Sellenick, Phalsbourg, Specklin) pour laisser place aux vélos.

La presse est cordialement invitée à l'événement. Les journalistes intéressé-es peuvent confirmer leur présence à info.presse@strasbourg.eu

Organisée par l'association CADR 67 en partenariat avec l'Eurométropole de Strasbourg, cette opération ambitionne ainsi chaque année d'encourager l'usage du vélo pour des trajets quotidiens et professionnels. Devenu le plus grand événement en son genre et une référence en France, il rassemble toujours plus de participants et fédère la pratique du vélo au-delà du challenge.

Cette année encore, les écoles maternelles et élémentaires de l'Eurométropole de Strasbourg ont tenté de relever le challenge À l'École à Vélo (et compagnie). Avec 105 écoles inscrites, la volonté de démocratiser la pratique du vélo s'ancre dès le plus jeune âge.



Encourager la pratique du vélo c'est répondre à plusieurs problématiques sociétales actuelles, autant environnementales que sanitaires avec de réels enjeux de santé publique, notamment sur la santé par l'activité physique régulière et l'amélioration du bien-être pour les salariés (réduction du stress, augmentation de la productivité,...). La collectivité s'engage depuis plusieurs années sur ces enjeux avec une politique volontariste d'accompagnement des comportements de mobilité.

